

Startups, comment financer votre pré-amorçage



Les belles idées d'entreprises sont souvent bloquées, voire abandonnées faute de financements adaptés pour le pré-amorçage. Avec les produits du Fonds Innov Invest géré par la Caisse centrale de garantie, les porteurs de projets peuvent vivre l'aventure en bénéficiant d'un financement, à travers soit Innov Idea, soit Innov Start. Guide pratique pour en bénéficier.

Startuppeurs marocains, plus de raison de vous décourager ! L'écosystème Innov Invest géré par la Caisse centrale de garantie (CCG) met à votre disposition une offre pour financement de vos idées de projets. La gamme comprend trois catégories avec pour chacune des produits dédiés : pré-amorçage, amorçage et capital-risque. Nul doute. Le pré-amorçage d'une startup est très souvent la phase la plus délicate. No stress ! Le Fonds Innov Invest propose deux produits pour vous aider à amorcer votre startup : Innov Idea et Innov Start.

■ Innov Idea : qui peut en bénéficier ?

Vous êtes porteurs de projet ou une entreprise nouvellement créée et votre candidature a été validée par une structure labellisée par la CCG ; réjouissez-vous, votre projet est éligible. À vous ensuite de démontrer le potentiel et la faisabilité de votre projet basé sur une idée innovante. Cela peut être un nouveau produit, un nouveau process, la mise en exploitation de brevets acquis et non commercialisés initialement, l'adaptation d'une technologie innovante au marché marocain, etc.

• Quelles sont les dépenses éligibles ?

Le produit Innov Idea vous propose une aide financière. Celle-ci concerne les dépenses couvrant forfaitairement les divers frais liés au projet innovant et engagés par la cible éligible comme les frais liés à la souscription d'une assurance, les frais de déplacements, de communication ou d'abonnement à des bases de données. Et ce n'est pas tout. Sont aussi

finançables toutes autres dépenses nécessaires à l'accompagnement de la cible éligible. Exemples : frais de location, assistance ou formation auprès d'une structure labellisée par la CCG.

• Financement des projets : comment ça marche

Sachez que le financement est octroyé sous forme d'une aide financière plafonnée à 100.000 dirhams par porteur de projet et 200.000 DH en cas d'entreprise constituée par deux ou plusieurs associés. Évidemment, le financement est conditionné par la conclusion d'une convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labellisée.

■ Innov Start, comment en bénéficier ?

C'est un prêt d'honneur qui fait également partie de la catégorie pré-amorçage. Comme pour Innov Idea, ce produit est dédié aux porteurs de projet ou aux entreprises nouvellement créées, dont la candidature a été validée par une structure labellisée par la CCG. À la différence d'Innov Idea, Innov Start finance vos dépenses liées notamment aux prototypes et tests, location/mise à disposition de facilités techniques, de laboratoires ou de serveurs. Ce prêt d'honneur peut également couvrir vos sondages et études de marché et le processus d'élaboration de votre stratégie et business model.

• Comment s'effectue le financement des projets ?

Le financement est accordé sous forme de prêt d'honneur (prêt sans sûretés et sans intérêts) plafonné à 250.000 DH par porteur de projet et 500.000 en cas de projet présenté par deux candidats ou plus. Une précision importante : le financement est conditionné par la conclusion d'une

convention d'accompagnement entre la cible éligible et la structure labellisée. Et les conditions de remboursement ? Vous bénéficiez d'une période de différé de 2 ans à partir de la réalisation et exploitation du projet. Le remboursement est échelonné sur une durée de 5 ans.

Inov Idea ou Inov Start, à qui s'adresser ?

Aux structures labellisées par la CCG. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet 2018, la CCG a ouvert son processus de sélection par la labellisation de 10 nouvelles structures d'accompagnement. L'écosystème en compte aujourd'hui une vingtaine dont CE3M, Cluster Menara, CEED Maroc, Kluster CFCIM et Enactus. Les structures labellisées valident vos projets et vous permettent ainsi de bénéficier des différents produits du Fonds Innov Invest selon le stade de développement de votre projet. ■

Said Naoumi

Le Fonds Innov Invest en bref

Le « Fonds Innov Invest » (FII) est un dispositif dédié au financement de l'amorçage et des startups innovantes mis en place par le gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale. Il est géré par la CCG et est venu combler le vide dans la chaîne de financement des premiers stades de création des startups et des projets innovants. Ses objectifs : booster l'écosystème du financement des startups innovantes au Maroc, faire émerger des projets innovants et financer les plus prometteurs et renforcer le pré-amorçage en faveur des porteurs de projets grâce au financement des tout premiers stades de l'investissement.